

Renseignements financiers

Structure(s) : ☐ Accueillante en Milieu Familia ☐ La Girolle ☐ Les Petits Bouchons ☐ La P☐ Bellefontaine ☐ Le Prieuré ☐ Accueil 7/81☐ Cantine Navirolle — Rolle ☐ Cantine G'y Ci	etite Poste ☐ Les Vents d'Anges P ☐ Ateliers vacances	☐ La Grande échelle
Nom & Prénom de(s) l'enfant(s) :		
Adresse :	NPA & Localité :	
Nom & Prénom Représentant légal 1 :		
Nom & Prénom Représentant légal 2 :		
E-mail 1 :		
 Nbre d'adultes en ménage commun avec l(es)		
Nbre d'enfants de moins de 18 ans vivant dan		
 □ Ne souhaitant pas transmettre les documents financiers, merci d'appliquer le tarif maximum. Merci de nous adresser une attestation de votre employeur confirmant votre activité professionnelle et votre taux d'activité. □ Nous vous avons déjà transmis nos documents financiers lors de la révision annuelle des revenus de l'année en cours. 		
	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Taux d'activité		
Salaire mensuel brut selon dernière fiche de salaire (sans les allocations familiales)	CHF/mois □ 12 mois □ 13 mois	
Si salaire horaire : faire une moyenne sur les trois derniers mois	Moyenne : CHF/mois	Moyenne : CHF/mois
Bonus, gratification, primes ou autres (selon dernier certificat de salaire)	Montant : CHF ☐ mensuel ☐ annuel	Montant : CHF ☐ mensuel ☐ annuel
Allocations fixes : participation pour l'assurance maladie, frais de garde, complément allocations familiales ou autres	Montant : CHF/mois	Montant : CHF/mois
Indemnités chômage	Montant de l'indemnité	Montant de l'indemnité
	journalière :CHF/mois	journalière : CHF/mois
Autres revenus/prestations sociales : indemnité maladie ou accident, rente AI, revenu d'insertion (RI), rentes AVS, LPP, bourses d'études, PC familles, subside à l'assurance maladie (OVAM) et revenus accessoires	Montant :	Montant : CHF ☐ journalier ☐ mensuel ☐ annuel
Pension alimentaire (pour l'année en cours)	Montant : CHF/mois ☐ en votre faveur ☐ à votre charge	Montant :CHF/mois ☐ en votre faveur ☐ à votre charge
Allocations familiales (pour l'année en cours)	☐ versées avec le salaire	□ versées avec le salaire
	□ versée direct. par la caisse	□ versée direct. par la caisse
	□ versées avec la pension alim.	□ versées avec la pension alim.
Pour les indépendants : revenu annuel indiqué sur la dernière décision des cotisations AVS ou revenu imposable conformément à la dernière taxation	CHF	CHF

Explications sur le mode de facturation

Couple marié, non marié, famille recomposée :

Egalité de traitement. Les salaires des deux conjoints vivant sous le même toit que l'enfant sont pris en considération.

Pension alimentaire:

Une pension alimentaire en votre faveur ou à votre charge est prise en compte en totalité.

Allocations familiales :

Les allocations familiales attribuées par le canton de Vaud ne sont pas prises en compte dans les revenus financiers.

Indépendants:

Le revenu imposable est majoré de 20%, ceci dans le but d'équité de traitement avec les salariés dont le calcul est établi selon le revenu brut.

Documents à nous remettre pour la facturation :

Salarié(-e)s:

- Copie de toutes les pages du/des dernier(s)certificat(s) de salaire(s);
- Copie de la dernière fiche de salaire ;
- Pour un salaire horaire, copie de la fiche de salaire des trois derniers mois ;
- Le(s) dernier(s) justificatif(s) postal(aux) et/ou bancaire(s) de rente(s) (cf. autres revenus/prestations sociales);
- Copie de la dernière décision de subside à l'assurance maladie (OVAM) en votre possession ;
- Attestation annuelle pour les personnes au Revenu d'Insertion (RI) ainsi que la copie de la décision (page budget);
- Le(s) dernier(s) justificatif(s) postal(aux) et/ou bancaire(s) de la pension alimentaire.

Indépendant(-e)s:

- Copie de la dernière décision de cotisation AVS ;
- Copie du dernier compte d'exploitation disponible.

L'ABSENCE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ENTRAINE AUTOMATIQUEMENT UNE FACTURATION AU TARIF MAXIMAL.

N° IBAN :	Nom titulaire du compte :
Pour remboursements si nécessaire	•
Nous certifions que cette déclaration est remplie co	nformément à la réalité.
Lieu et date :	
Signature(s) du/des parents :	